

fers de Isuf Soudan de Damas; lequel promet à la Vierge, de faire paver à neuf, son Eglise, s'il peut recouvrer la liberté. Les titres de cette Eglise justifient qu'il s'aquita de sa promesse. Ce monument fait voir l'antiquité & le lustre de la Maison du Châtelet; puis que dès ce tems-là, on le dépeint avec une bannière aux Armes de sa Maison: car alors pour avoir droit de bannière, il ne faisoit pas seulement être Seigneur dominant, il faisoit encore avoir un certain nombre de Gentils-hommes, possédans fiefs, au nombre de ses Vasseaux, obligez de suivre la bannière, ayant chacun du moins un Ecuier & un valet.

Jean, Sire de Joinville, avant de partir pour la terre Sainte, donna à cette Eglise, un vitrage, où l'Histoire de la Sainte Vierge étoit dépeinte, on en voit encore des restes dans le Presbytere &c.

VIII. Depuis la dernière Foire de Francfort il a paru un livre tout nouveau, qui n'avoit pas encore été imprimé. Il est rependu dans les principales Villes d'Alsace, de Lorraine, des trois Evêchez &c. C'est un *in quarto* de 334. pages qui a pour titre, *Traité Historique & Dogmatique des Privileges & Exemptions Ecclesiastiques* 1715. L'Auteur, qui n'est pas nommé, met un petit Avertissement à la tête de tout l'ouvrage, par lequel il nous apprend qu'il n'en a point encore paru de semblable: qu'on y verra *l'Origine, la Nature, les Motifs, la justice & la force des Privileges & Exemptions Ecclesiastiques* &c.

Par le même Avertissement, le Lecteur est assuré, que ces matieres sont traitées sans chaleur